

» PANNEAUX SUR SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Je composte en immeuble, ça change tout !

Pourquoi composter ?

- Fabriquer son compost, une ressource gratuite pour vos plantes.
- Réduire le volume des poubelles (30% des déchets sont compostables).
- Eviter l'incinération de 40kg de déchets organiques (compostés majoritairement d'eau) par habitant et par an.

Le compostage c'est quoi ?

Le compostage consiste à décomposer la matière organique par l'action de l'air, des bactéries et organismes vivants du sol pour la transformer en humus.

Quels déchets peut-on composter ?

- des épilures de fruits et légumes, du marc de café,
- des feuilles mortes, des branchages,
- des fleurs et plantes fanées,
- des serviettes en papier, des fruits et légumes abîmés.

Que faire du compost ?

On peut obtenir un compost mature au bout de 12 mois environ. Le compost constitue une ressource naturelle qui peut être utilisée pour vos plantes d'intérieur et d'extérieur.

LES S.O.S.

Un compost bien réalisé ne comporte a priori aucune nuisance. Des problèmes ponctuels peuvent cependant se poser :

- odorat : bien mélanger et aérer votre compost,
- moucheron : recouvrir les apports frais avec du broyat,
- humidité : ajouter des feuilles ou du broyat et mélanger.

RENNES MÉTROPOLE
N° Vert 0 800 01 14 31
www.miniwaste.eu

Je composte en lotissement, ça change tout !

Pourquoi composter ?

- Fabriquer son compost, une ressource gratuite pour vos plantes.
- Réduire le volume des poubelles (30% des déchets sont compostables).
- Eviter l'incinération de 40kg de déchets organiques (compostés majoritairement d'eau) par habitant et par an.

Le compostage c'est quoi ?

Le compostage consiste à décomposer la matière organique par l'action de l'air, des bactéries et organismes vivants du sol pour la transformer en humus.

Quels déchets peut-on composter ?

- des épilures de fruits et légumes, du marc de café,
- des feuilles mortes, des branchages,
- des fleurs et plantes fanées,
- des serviettes en papier, des fruits et légumes abîmés.

Que faire du compost ?

On peut obtenir un compost mature au bout de 12 mois environ. Le compost constitue une ressource naturelle qui peut être utilisée pour vos plantes d'intérieur et d'extérieur.

LES S.O.S.

Un compost bien réalisé ne comporte a priori aucune nuisance. Des problèmes ponctuels peuvent cependant se poser :

- odorat : bien mélanger et aérer votre compost,
- moucheron : recouvrir les apports frais avec du broyat,
- humidité : ajouter des feuilles ou du broyat et mélanger.

RENNES MÉTROPOLE
N° Vert 0 800 01 14 31
www.miniwaste.eu

Lors de la mise en place d'une aire de compostage en pied d'immeuble ou en lotissement, un panneau est installé afin de renseigner les habitants sur cet espace et son mode de fonctionnement.

Ce panneau présente plusieurs atouts :

- signaler l'emplacement du site de compostage (2 mètres de haut)
- mettre en avant l'intérêt de valoriser ses déchets organiques
- expliquer les consignes pour un bon fonctionnement du site
- indiquer des contacts en cas de questions ou de problèmes
- assurer la promotion du projet Miniwaste par la mise en avant de la charte graphique

- Dimension du visuel : 1000 mm x 800 mm
- Impression sur adhésif ou sur dibon

